

## AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régata est organisée par le **Club Nautique de Narbonne Plage** en association avec le **Yacht Club de Port Leucate**, le **Gruissan Yacht Club**, le **Comité de Voile de l'Aude** et placée sous l'égide de la **FFV**.

### 1) REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- les règles de course à la voile 2021/2024 (RCV)
- Le règlement de la classe Osiris Habitable
- les règles pour l'équipement des voiliers
- les prescriptions de FFV
- le présent avis de course
- les instructions de course et leur annexe

L'épreuve sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l'armement correspondant (division 240). Après le coucher du soleil le RIPAM sera d'application.

### 2) PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d'autorisation de port de publicité

### 3) ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes B, C, D, E, F, G, L, R1, R2 R3 et R4 du Handicap OSIRIS

Les concurrents devront présenter, à la confirmation d'inscription, les licences F.V.V. de tout l'équipage.

**Les licences devront porter la mention « compétition » ou bien pour les licences « adhésion » être accompagnées d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition. LE PASS SANITAIRE est obligatoire pour tous les participants majeurs.**

Les concurrents devront fournir une photocopie de la carte d'identité du bateau

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

**Il ne sera pas délivré de licence journalière au moment de l'inscription définitive.** Des licences journalières pourront être délivrées sous réserve d'avoir été demandées 48h avant la date de la régata.

Les imprimés de demande de licence annuelle et journalière sont disponibles par mail en contactant [contactcnp@gmail.com](mailto:contactcnp@gmail.com) ou au 06 25 09 64 94

### 4) INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à 20 € par bateau

**L'inscription** se fait en se connectant sur le site du Club Nautique de Narbonne Plage

### 5) PROGRAMME

#### Dimanche 24 Octobre

10h00	Briefing des équipages
10h30	Mise à disposition sur l'eau et courses à suivre

#### Dimanche 29 Août (réserve)

### 6) INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses et ses annexes seront envoyées aux clubs la semaine précédant la régata.

### 7) PARCOURS

**Parcours techniques et (ou) parcours côtiers**

### 8) SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### **9) CLASSEMENTS**

Le système de classement sera le système à minima (RCV 2021/2024)

Temps/Distance et CVL

#### **10) PLACE AU PORT**

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de port, ou bien au port de Gruissan en fonction de leur tirant d'eau: 7 jours avant et 7 jours après la régata

#### **11) LIMITATION SORTIE D'EAU**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata

#### **12) COMMUNICATION RADIO**

Sans objet

#### **13) PRIX**

A la discrétion des organisateurs

#### **14) DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### **15) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

E-Mail : [contactcnp@gmail.com](mailto:contactcnp@gmail.com)



06 65 69 56 37